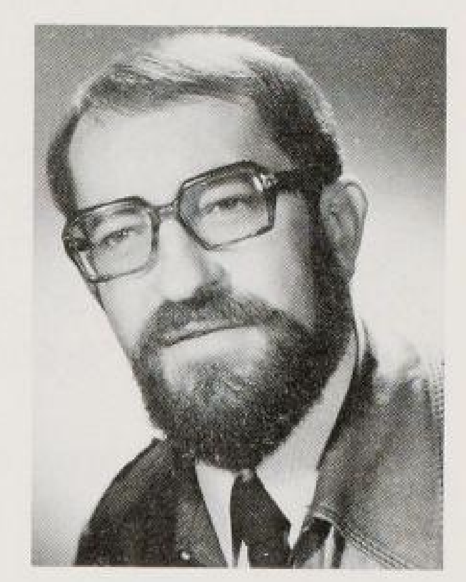


Clément BESOMBES
Conseiller Municipal
de Mauriac

# ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

2e circonscription du Cantal



Raymond BAYOL
Conseiller Municipal
de Saint-Flour

## *Electrices et électeurs,*

Du fait de la dissolution de l'assemblée nationale vous êtes appelés à voter de nouveau le 5 juin prochain pour réélire le député de la 2e circonscription du Cantal qui a été élargie aux cantons de Pleaux et de Salers.

**Depuis de nombreuses années nous avons agi au coude à coude pour assurer votre défense et celle du cantal.**

D'une commune démarche nous avons mené de nombreuses initiatives pour la défense de l'agriculture cantalienne et la suppression des mortels quotas, pour obtenir des moyens de formation pour les jeunes dans nos localités, pour la défense et la promotion, pour le maintien et l'amélioration de la ligne triangle de Bort, pour le développement de la vie associative, de la culture occitane...

**Je compte poursuivre dans la démarche qui est la mienne et vous appeler à l'union pour se défendre, l'union pour que ça change.**

Comme vous le savez, **j'ai appelé à voter pour le président de la République pour conjurer le danger de la droite et de l'extrême droite ainsi que pour favoriser l'union des forces populaires à laquelle je suis attaché.**

**Mais je n'approuve pas sa démarche d'alliance durable au gouvernement et au parlement avec un parti de la droite** en vue d'appliquer une politique d'austérité et de précarité pour le monde du travail et de la spéculation pour les puissances d'argent, qu'implique le projet actuel de marché unique européen de 1992.

L'approbation de cette alliance tant de la part de M. Barre que de M. Giscard doit faire réfléchir. Comme la position ambiguë du PS dans cette circonscription puisqu'il présente 2 candidats pour mieux trahir les aspirations de gauche.

**Par conséquent, le vote pour ma candidature et celle de mon suppléant, Raymond Bayol, Conseiller Municipal de Saint-Flour, a la signification d'une opposition franche à la droite représentée dans cette élection par le chiraquien Pierre Raynal.**

**En votant pour ma candidature vous donnerez plus de poids à nos propositions :**

Comme l'augmentation des salaires, des retraites et du revenu paysan, le SMIC à 6 000 francs et des mesures en faveur des petites entreprises, commerçants et artisans ; 3 000 francs minimum pour les plus démunis ; la création d'emplois en produisant français, en développant le secteur filière bois ; notre agriculture en supprimant les quotas laitiers, en développant les centres d'abattages ; un véritable impôt sur les grandes fortunes ; la réduction de 40 milliards du budget de l'armement en faveur de la rénovation de l'école, d'un enseignement de qualité pour tous ; pour le désenclavement de Mauriac et sa région ; la taxation des revenus du capital pour sauver la sécurité sociale.

Les moyens existent pour réaliser ces mesures urgentes, leur application permettrait le redressement du pays et du même coup de notre circonscription.

**En votant communiste vous direz au président de la République** que c'est dans cette voie-là que vous souhaitez voir orienter le pays et non celle d'une politique de droite.

**C'est donc à un vote efficace auquel mon ami Raymond Bayol et moi-même vous appelons pour dire NON** au chômage, à l'austérité, au racisme, au surarmement, un vote d'opposition franche à la droite et à l'extrême droite, un vote utile pour l'union dans l'action des forces populaires, des forces de gauche.

# *Votez Clément BESOMBES*

Conseiller Municipal de Mauriac

**Candidat du rassemblement des forces de gauche**
**présenté par le Parti Communiste Français**

*Vu le candidat*



IMP. MODERNE - AURILLAC